



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Marche unique

Question écrite n° 38898

Texte de la question

M Henri Bayard appelle l'attention de M le garde des sceaux, ministre de la justice, sur les conséquences, en ce qui concerne les professions judiciaires et juridiques, de l'ouverture en 1993 du marché unique européen. Face à la puissance des sociétés anglaises et allemandes, dans ce domaine, il lui demande si des mesures sont à l'étude pour qu'à l'échéance prévue, dans le cadre de structures appropriées, les professions juridiques et financières françaises puissent assurer leur vocation européenne.

Données clés

Auteur : [M. Bayard Henri](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38898

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 1988, page 1509